

VŒUX A LA POPULATION 2018

Cette traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal à la population, est un rendez-vous attendu par beaucoup d'entre vous ; un instant privilégié pour dresser le bilan de l'année écoulée et vous présenter en quelques mots les projets de 2018.

La cérémonie qui s'est déroulée le 10 janvier dans notre belle salle de l'Espéridou devant une assistance très nombreuse, a été un succès de l'avis de tous.

Pour ceux qui n'ont pu être présents et pour vous tous, trouvez ci-dessous l'essentiel des informations qui ont été communiquées à cette occasion.

Aux élus qui n'ont pu assister à cette cérémonie pour des raisons de santé et à toutes les personnes souffrantes, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Que cette année leur soit synonyme de santé retrouvée.

Avant toutes choses, je tiens à rendre hommage à notre ami Michel GOBERT, Conseiller municipal depuis 2008.

Son décès aussi brutal qu'inattendu le 12 août, nous plongeait dans la peine.

Très discret mais très présent, Michel représentait la Commune au Syndicat intercommunal de l'Eau et au Syndicat intercommunal d'assainissement, fort de toute une vie professionnelle consacrée aux problématiques liées à l'Eau.

Michel s'intéressait également à l'Urbanisme et avait par ailleurs remplacé son ami Marcel MERIAUX à la présidence de l'Age d'or.

Ayons une pensée pour lui ce soir ainsi que pour tous les Gassinois qui nous ont quittés en 2017.

Je tiens à saluer Philippe GIRAUD qui a quitté Gassin pour se rapprocher de sa famille dans le Haut Var et nous a d'ailleurs annoncé tout récemment l'arrivée de son troisième petit fils.

Je ne doute pas qu'il doive être très occupé actuellement.

Elu au conseil municipal depuis 2001, il était très engagé sur les questions de sécurité et sur la défense de notre environnement.

Il fut le 1^{er} président du Comité Communal Feux de Forêt lors de sa création.

J'ai le plaisir de vous présenter pour leur première cérémonie des vœux en tant que conseillers municipaux, Caroline PATURLE et Pierre BESSE.

Notre équipe est au complet et ses membres sont plus que jamais à votre écoute comme nous l'avons toujours souhaité, au plus près de vos préoccupations et de vos attentes.

C'est cette équipe qui nous a permis de mener à bien les réalisations de 2017 et de mettre sur pied les différents projets 2018 que je vais vous exposer maintenant.

ECONOMIE

Principal souci dont nous entendons parler dans tous les médias et par la voix de tous nos hommes politiques : l'Emploi.

A notre niveau nous essayons de trouver des solutions pour pérenniser ceux existants sur Gassin et renforcer l'offre mais ce n'est pas un mince challenge.

NAVAL GROUP

Dans le dossier Naval Group/DCNS, qu'avons-nous entrepris ?

Nous avons manifesté dès le début notre intérêt suite à la volonté affichée de DCNS de céder son foncier.

Malheureusement, les sommes annoncées et les seuls éléments fournis, de surcroît après de multiples relances, ne permettaient pas à la Commune d'exercer en sécurité juridique son « Droit de priorité ».

La Communauté de Communes a entrepris une démarche amiable pour le compte du territoire afin d'éviter tout contentieux ce dont je remercie Vincent MORISSE, son Président.

Nous gardons un œil attentif à ce qui sera entrepris entre la Communauté de Communes et une entreprise à capitaux principalement publics ce qu'il faut garder à l'esprit.

La position de Gassin n'a pas évolué au fil du temps et reste toujours de garder cet établissement de haute technologie sur son emplacement actuel, quitte à lui adjoindre des activités connexes qui viendraient conforter ce pôle technologique afin d'offrir des emplois qualifiés à nos actifs.

Nous nous sommes battus dans le passé pour cela et nous continuerons à nous battre aux côtés de la Communauté de Communes.

UN CHATEAU DU XVIe A PRESERVER

Naval Group souhaite se dessaisir de ce foncier et nous espérons qu'une issue favorable sera trouvée à cette cession pour défendre aussi notre patrimoine historique car sur ce site se trouve le Château de Bertaud, attesté depuis le XVIème siècle, qui dispose d'un cadre géographique privilégié.

Nous n'osons imaginer que Naval Group, une entreprise historique et à capitaux publics, aussi attachée à ce territoire que ses habitants sont attachés à elle, puisse envisager de se comporter ici comme une entreprise hors-sol.

Nous ferons tout pour que les familles de Naval Group continuent de s'installer durablement et en confiance sur notre territoire; pour qu'un accord gagnant-gagnant soit trouvé et qu'un pôle de rayonnement national et international se développe sur cet espace.

Nous nous battons pour faire reculer les projets immobiliers ou d'investissements obscurs, qui trop souvent meurtrissent notre chère – et à cause de cela, trop chère, – Côte d'Azur !

Nous ne doutons pas un seul instant que les institutionnels territoriaux et nationaux et les différents médias sauront donner de la voix pour éviter un tel gâchis si le cas se présentait !

TOURISME

Le tourisme, principale activité économique du golfe de Saint Tropez, est également au cœur de nos préoccupations.

Depuis 2016, un travail considérable a été entrepris par la Commune et accompli avec l'aide de tous nos services pour la création et la mise en place d'un Office du Tourisme, véritable outil de mise en valeur des richesses locales.

Dans un calendrier plus que contraint, nous avons ainsi obtenu pour celui-ci la catégorie 3, le classement de la Commune en commune touristique et enfin, le 1^{er} décembre 2017, la Qualité tourisme. La demande de classement en catégorie 1 est en cours d'étude en préfecture

Si nous l'obtenons, nous déposerons d'ici la fin 2018, la demande de classement de Gassin en station de tourisme, ce qui sera gage d'importantes retombées financières et médiatiques pour la commune et son économie locale.

Je tiens à féliciter le personnel de la commune et tout particulièrement Rémi POTIER et son équipe pour leur implication, les services techniques pour leur réactivité et notre directeur des services Guillaume HEDEZ-MAISON pour son opiniâtreté sous la coordination de mon Adjointe, Agnès MARTIN.

J'y associerai le personnel de la préfecture pour son accompagnement mais également celui des offices de tourisme voisins dont en particulier celui de Ramatuelle qui n'a pas manqué d'apporter de précieux conseils à nos équipes.

Je salue également le Directeur de la Maison du tourisme et son équipe pour le travail d'éditions qu'ils réalisent et que notre Office diffuse et la mise en ligne de nombreuses vidéos de qualité, sérieux atout de mise en valeur pour le Golfe de Saint-Tropez et ses douze communes.

TERROIR

GASSIN est aussi une commune rurale avec des terres agricoles préservées et de nombreux domaines viticoles réputés.

Depuis le début du mandat, nous nous sommes attachés à soutenir tous les projets remarquables qui nous étaient présentés.

Nous avons initié une révision de notre PLU en vue de permettre l'implantation sur une exploitation existante d'un moulin à huile et d'une confiserie artisanale d'olives.

Mais contre toute attente, nous nous sommes heurtés aux interprétations de différents services de l'Etat sur l'application de la loi littoral, de la loi SRU, sur l'implantation d'un STECAL, d'un HNIE...

Aujourd'hui malgré l'avis défavorable de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer mais l'avis favorable de tous les autres partenaires, nous continuons d'avancer sur ce projet.

L'enquête publique est en cours en Mairie je vous invite à venir nombreux prendre connaissance du dossier et à donner votre avis.

HABITAT

En ce qui concerne le logement, après la livraison en 2016 des 30 logements locatifs sociaux des Marines vous avez pu constater que le programme des jardins de la Vernatelle a démarré et avance rapidement.

L'abandon d'une partie du projet initial pour permettre aux espèces protégées de s'ébattre et de s'épanouir en toute liberté a considérablement réduit celui-ci.

Quel que soit notre sentiment face à une raréfaction des tortues d'Hermann ou la singularité d'espèce d'orchidées, nous sommes abasourdis de voir finalement ce projet réduit à 30 maisons en accession maîtrisée PSLA et à 20 logements locatifs sociaux.

La livraison de ce projet est prévue pour début 2019.

Ce sont ainsi 80 logements à coûts modérés qui auront été mis sur le marché au cours de ce mandat, pour nos résidents permanents.

Au niveau de notre patrimoine communal privé, nous avons également entrepris de développer notre offre au cours de l'année écoulée. Après la libération d'un de nos logements datant des années 60, de gros travaux de réhabilitation s'imposaient pour pouvoir le remettre sur le marché, nouvelles normes obligent.

Au vu du montant exorbitant, nous avons procédé à sa démolition et à la création, en lieu et place, de deux maisons jumelées et ce à moindre coût. Les nouveaux locataires devraient emménager à la fin du premier trimestre.

Cette opération sera renouvelée prochainement car une nouvelle maison est actuellement vacante.

PATRIMOINE COMMUNAL

LA MOUNE

Malgré les nombreuses difficultés qui nous ont été opposées, nous avons pu procéder à la sécurisation de notre petit havre de paix de la Moune, en bord de mer où sont proposées des activités de voile.

Nos propositions de conforter par la mer notre mur, avec pour projet de réhabiliter une partie du sentier littoral, ayant été refusées par les services de l'Etat, nous avons dû opter finalement pour des travaux au coût 3 fois plus important, ce que nous regrettons vivement :

Pose de micropieux, réfection de la clôture et reprises importantes de maçonnerie ont été réalisées.

Nous prolongerons cette année notre action avec le remplacement des menuiseries du bâtiment et la réfection du garage.

ANCIEN HOTEL DES LAVANDES

Notre patrimoine communal se valorise, nous l'avons aussi enrichi en 2017 avec l'acquisition de l'Hôtel des Lavandes.

A l'issue d'une longue négociation, nous sommes parvenus à un accord favorable aux deux parties.

Bien que nous regrettions toujours la fermeture d'une activité commerciale, nous sommes en revanche satisfaits de pouvoir proposer dans l'avenir un nouvel Hôtel de Ville plus proche des voies d'accès et des zones de stationnement.

Notre petite Mairie, pleine de charme certes ne pouvait pas s'adapter facilement aux contraintes qui sont les nôtres en matière d'accueil du public et l'espace y manque de plus en plus.

Cette nouvelle installation permettra à l'issue un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite et favorisera les déambulations sécurisées des Gassinois et des nombreux touristes, dans un cœur de village historique qu'il convient de protéger et d'embellir.

OFFICE DE TOURISME

Dans cet esprit, nous procédons actuellement au rehaussement du bâtiment de l'Aire de Loisirs afin d'y accueillir en front de village, notre Office de tourisme définitif, installé le temps des travaux, dans l'Hôtel des Lavandes.

Ce projet vous a été présenté lors d'une réunion publique en octobre. Il offrira à l'issue une véritable esplanade permettant aux promeneurs de jouir d'un panorama idyllique au niveau de la table d'orientation.

Parfaitement intégré à l'existant, ce bâtiment sera une vitrine incontournable pour nos très nombreux visiteurs qui seront ainsi mieux dirigés et mieux conseillés sur les richesses de notre territoire par nos agents.

SECURITE

Les problèmes liés à la sécurité nous ont encore beaucoup occupés.

Débutant l'année 2017 avec notre nouveau responsable de Police Eric MEYER, nous avons engagé des chantiers destinés à renforcer nos moyens.

Nous avons ainsi finalisé le déploiement de nouveaux outils de collaboration avec la Gendarmerie.

Nous avons demandé le renouvellement de notre Contrat Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance et mis en place une convention dite « participation citoyenne ».

Cette dernière a déjà fait l'objet de deux réunions publiques. Brigitte BOYENVAL notre adjointe qui suit plus particulièrement ce dossier, vous tiendra informés de la réunion de cadrage après la signature définitive de la convention.

VIDEO-PROTECTION

La mise en place de la vidéo protection avance, gérée par un cabinet d'études, en étroite collaboration avec la cellule spécialisée de la gendarmerie de TOULON.

Nous avons obtenu l'avis favorable pour l'installation de 32 caméras tant sur le domaine communal que sur certaines copropriétés privées qui en ont fait la demande, moyennant participation. Ce déploiement devrait se faire en plusieurs phases.

LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES ET LES INCENDIES

Nous accentuons par ailleurs notre présence dissuasive sur les sentiers et les pistes forestières avec la mise en service d'un véhicule PM tout-terrain et le déploiement d'appareils photos destinés à traquer les dépôts sauvages qui se multiplient.

Une présence qui permettra également de renforcer la lutte contre les incendies.

Nous avons été épargnés par les terribles incendies de cet été qui ont touché les communes voisines mais nous avons toutefois subi un départ de feu sur la piste de Bagueirede en lisière de Cogolin. Ce dernier a été rapidement circonscrit par les services du SDIS et notamment les canadiens qui patrouillaient à proximité ce jour-là.

Je tiens à cette occasion à saluer et à remercier l'ensemble de ces hommes et femmes qui au péril de leur vie parfois, interviennent pour préserver notre sécurité et notre environnement.

Je remercie également les hommes du CCFF qui pendant de longues semaines cette saison en raison de la sécheresse persistante ont patrouillé sans relâche et se sont montrés toujours disponibles et ce, bénévolement, il faut le rappeler.

Nous avons pour projet de réaliser un bâtiment plus adapté à leur mission en leur assurant un confort bien mérité.

Après avoir fait un état-des-lieux complet de nos poteaux incendie, nous procédons à leur remise en état progressive. Nous allons accélérer nos démarchages et les éventuelles procédures

à engager dans le cadre du débroussaillage obligatoire, notamment en direction des propriétaires récalcitrants

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET APPEL EN MASSE

Notre Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour et les simulations auxquelles nous avons participé ont été très encourageantes : une grande réactivité de nos agents et de nos élus a été soulignée par le Cabinet d'audit.

Nous avons par ailleurs développé le système d'appel en masse grâce à la mutualisation proposée par la Communauté de Communes ; Chacun d'entre vous est invité à fournir ses coordonnées pour bénéficier de cette alerte envoyée automatiquement en cas de danger imminent : inondation, incendie etc.

SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

La sécurité, c'est aussi l'accompagnement de nos déplacements et en particulier à proximité des Ecoles.

Suite aux études, nous avons abandonné l'idée bien trop coûteuse de quai de bus sous l'Ecole élémentaire en bordure de la route des Moulins de Paillas, et avons finalement opté pour une démarche plus raisonnable : le déplacement de la desserte scolaire vers le parking de l'Espelidou.

Ce nouveau dispositif fonctionne depuis la rentrée scolaire et nos agents encadrent ainsi le pédibus. Après quelques réglages nécessaires, ces déplacements se font aujourd'hui de façon sécurisée et en respectant les délais demandés par les enseignants.

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Des Ecoles où la fréquentation reste des plus correctes.

Nous avons pu procéder à la réouverture de la 6^{ème} classe fermée l'an dernier.

A la demande du plus grand nombre, parents comme enseignants, nous sommes repassés à la semaine de 4 jours. Nous avons redéployé notre équipe d'animation en renforçant notre présence sur la pause méridienne. Les enfants apprécient les activités proposées et sont désormais plus calmes.

Une belle récompense puisqu'après les dernières interventions techniques de cette année en élémentaire, c'est un établissement quasi remis à neuf qui est offert à vos enfants. Ses touches de couleurs et son système de ventilation moderne en font un lieu d'apprentissage des plus agréables.

SENSIBILISATION AU TRI ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Cette année, nous continuerons la mise en accessibilité des espaces et installerons une table de tri des déchets au self.

Vous le savez, nous avons engagé cette année une démarche écoresponsable auprès des écoliers pour leur inculquer les gestes élémentaires du tri : collecte sélective des déchets, recyclage et réduction du gaspillage alimentaire.

Nos agents ont par ailleurs reçu une information dispensée par les ambassadrices du tri de la Communauté de Communes afin de mettre à jour leurs connaissances en la matière.

Le territoire du Golfe peut se féliciter d'être un site pilote où la majeure partie des déchets est valorisable.

Nous réfléchissons également aux autres alternatives choisies par nos voisins comme l'acquisition d'un déshydrateur par exemple.

UN ENTRETIEN DES BATIMENTS ECORESPONSABLE

Un engagement vers une collecte sélective respectueuse qui s'étend peu à peu à tous nos services municipaux déjà très responsables avec un passage au tout écologique pour l'entretien des espaces.

Nous priorisons peu à peu les produits éco labellisés. Sous la houlette de mon Adjointe Séverine VILLETTE, les premières réunions relatives au projet du futur Pôle Education Enfance Jeunesse sur le site exceptionnel de Caruby vont se dérouler en ce début d'année.

Nous espérons à terme pouvoir y accueillir dans d'excellentes conditions vos enfants. Ce projet vous sera présenté dès que les premières esquisses seront disponibles.

SENIORS

Après nos enfants je dois vous dire un mot sur nos anciens.

Nous avons adhéré au programme CONSENSO proposé par le Conseil départemental dans le cadre d'un projet européen.

Ce dispositif qui avait pour objectif de rencontrer toutes les personnes de plus de 65 ans pour établir un diagnostic nous a été très précieux. Nous avons ainsi un état complet des besoins de notre population senior.

Merci beaucoup à Alain Benedetto en sa qualité de Conseiller départemental. La sympathique équipe de CONSENSO a fait un très bon travail.

AMENAGEMENTS ROUTIERS

Sur nos routes et espaces extérieurs communaux et aux abords des axes départementaux, nous avons poursuivi, sous la coordination du Directeur des Services techniques, Didier CARCASSON, notre grande politique de réfection et d'aménagements urbains.

MARCHE A BONS DE COMMANDE

Forts de notre accord-cadre à bons de commande avec la société EIFFAGE pour un montant maximum de 400 000 € HT annuels qui nous satisfait pleinement, nous pouvons dorénavant restaurer, entretenir et aménager nos différentes routes communales avec plus de réactivité. De nombreuses interventions ont eu lieu sur les différents chemins et accès : plage de La Moune, Chemin de Riboty, route de Tras Barry, chemin de Caruby, route de la Berle, accès de la Bergerie, etc.

PROLONGATION DES TROTTOIRS DE LA 98a

Nous avons aussi prolongé les trottoirs sur la 98a autour des commerces de Malleribes. Cette année, nous devrions continuer cet aménagement jusqu'à l'entrée de SINOPOLIS.

REQUALIFICATION – JONCTION ANCIEN/NOUVEAU VILLAGE

Quartier rue de l'Aire et place des Iles d'Or, les études sont enfin terminées et les appels d'offre lancés. A l'issue de 2018, c'est une progression routière sécurisée et accompagnée qui verra le jour, pour le bonheur et la tranquillité de tous.

Un chantier colossal qui connaîtra plusieurs phases afin de vous offrir à l'horizon 2019, une liaison vieux et nouveau village plus douce et plus cohérente. Ce projet a également été présenté lors de la réunion publique d'octobre et a reçu un accueil favorable de la part des personnes présentes.

EMBELLISSEMENT DU CIMETIERE

Nous avons procédé au réaménagement et à l'embellissement du cimetière dans sa partie la plus ancienne afin qu'il soit plus confortable pour les usagers et plus facile à entretenir. Quelques travaux restent à finaliser.

GIRATOIRE DES MARINES

Le giratoire des Marines initié par le Conseil départemental et auquel nous avons participé à hauteur de 200 000 € a été livré avant la saison comme promis.

L'aménagement paysager sera réalisé au printemps.

Merci à Monsieur le Président du Conseil départemental et à Madame Muriel LECCABERGER.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Avec mon Adjoint Jean-Claude CELSE, nous allons lancer la révision de notre PLU qui date de 2007. Nous nous devons de le modifier pour le mettre en cohérence avec toutes les nouvelles lois qui sont sorties. Vous serez associé aux différentes étapes et nous allons choisir des moyens de communication adaptés pour que les personnes intéressées puissent suivre le dossier

INTERCOMMUNALITE

Gassin s'est engagé depuis déjà quelque temps dans la suppression des produits phytosanitaires. L'entretien du cimetière et des terrains de boules nous posait quelques difficultés. Nos services techniques avaient besoin d'être accompagnés pour poursuivre cette tâche. Nous avons adhéré au groupement de commandes lancé par la Communauté de Communes.

Aujourd'hui nous disposons d'un outil adapté pour avancer dans cette voie. Les Gassinois qui sont intéressés par cette question pourront assister à une réunion publique que nous organiserons avec le bureau d'études dans les prochaines semaines.

Vous le constatez, Gassin a décidé de jouer la carte de l'intercommunalité et nous en tirons profit. Nous choisissons de mutualiser certains moyens pour assurer le service public. C'est ainsi que nous avons pu nous greffer à des groupements de commandes pour les contrats d'électricité, la mise en place du schéma des eaux pluviales, la suppression des produits phytosanitaires dont je viens de parler, l'obtention d'un contrat d'assurance concurrentiel pour la commune ou encore le marché de débroussaillage des forêts.

Cette intercommunalité se développe au jour le jour et nous permet de réaliser des économies d'échelle. C'est dans ce sens que nous devons avancer et non pas vers de nouveaux transferts obligatoires qui vident nos communes de toutes leurs compétences.

En 2018, l'intégration de l'eau et du conservatoire Rostropovitch Landowski à la Communauté de Communes ne va pas bouleverser nos habitudes.

Ces compétences étaient déjà déléguées à des syndicats intercommunaux depuis de nombreuses années. Gassin n'aurait jamais pu s'offrir, seul, le niveau de compétences et de services dont nous avons bénéficié.

Je souhaite aux équipes transférées une bonne intégration !

SOUTIEN AU 1^{er} MARATHON DU GOLFE

Je me dois d'évoquer le Marathon du Golfe et de faire appel à tous les bénévoles susceptibles de venir apporter leur aide à cette manifestation organisée pour la première fois par notre communauté pour promouvoir le territoire d'exception qui est le nôtre.

Venez nombreux courir, aider..., – peu importe – l'essentiel est de participer à cet événement qui je n'en doute pas, sera une réussite et animera nos communes en cette avant-saison.

VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

Vous comprenez que nous nous battons à chaque instant pour renverser la spirale infernale de la désertification de nos territoires hors-saison.

Ce n'est pas une mince affaire et c'est un travail de tous les instants. Permettez-moi de saluer : L'ensemble du personnel communal sans qui nous ne pourrions pas mener tous ces chantiers.

Les membres des associations qui font vivre semaine après semaine notre village.

Les professionnels qu'on espère voir toujours plus nombreux développer l'offre de services et de produits... y compris hors-saison.

Je remercie enfin et chaudement les membres du Conseil Municipal, qui assistent sans faillir à tous les rendez-vous majeurs de la vie politique locale. Y compris les membres de la minorité qui participent de façon constructive. A ce titre, je ne suis pas peu fière de souligner que plus de 96% de nos délibérations sont approuvées à l'unanimité des suffrages exprimés et je les remercie de leur confiance.

Tout ceci démontre que nous arrivons à réaliser de belles choses malgré nos divergences de points de vue ou de sensibilités politiques faisant de notre conseil municipal une équipe résolument d'intérêt communal.

« A nous tous nous ferons tout ! »

Un beau credo de Frédéric MISTRAL pour entamer cette année 2018 dans la concorde et la collaboration.

Je vous souhaite à toutes et à tous,

*une fantastique, épique, enthousiasmante, fascinante, joyeuse,
amoureuse, épanouie*

et heureuse année 2018 !